

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 16 mars 1999 à 19 h, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Béland	Monsieur Steve Martin
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Michel Paillé
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur René Gélinas	Madame Maryse Villemure-Plante
Madame Johanne H.-Brousseau	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Messieurs Serge Lafontaine et Michel Paillé ont respectivement quitté à 22 h 00 et 22 h 10. De même, madame Marie-Josée Bergeron et monsieur Mario Champagne ont quitté à 22 h 50.

PARTICIPE à cette séance, en l'absence du directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Marc Brunelle	Directeur d'école
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Ghislain Drolet	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Michel Lapierre	Directeur d'école
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Michel Bellemare, citoyen. Également, sont présents monsieur Dany Grenier, enseignant, et deux élèves, Audrey Lambert et Jessica Lacoursière, de l'école St-Élisabeth à St-Alexis-des-Monts.

Président

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 437 0399 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0399-01 soit adopté en y apportant les modifications suivantes :

- que l'article 5.5 « Démission d'un cadre » soit retiré;
- qu'à l'article 7.5 soit ajoutée la mention d'un huis clos;
- qu'à l'article 8.3 « Soumission-amiante à l'école Primadel de St-Adelphe » soit indiquée la mention d'un document;
- que finalement l'article 12 soit remplacé par celui-ci « Séance déclarée close »

Adopté unanimement

À ce moment-ci, monsieur le président Jean-Yves Laforest offre aux commissaires et aux personnes présentes l'épinglette officielle de la Commission scolaire de l'Énergie. Il invite les personnes à prendre connaissance de la signification du logotype et à porter fièrement l'épinglette. Monsieur Laforest profite également de l'occasion pour remercier le personnel du secrétariat général pour le travail réalisé dans ce dossier.

Par la suite, les commissaires adoptent le procès-verbal de la dernière séance du conseil des commissaires.

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 438 0399 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 février 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0399-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Considération est après faite d'un résumé de correspondance. En référence à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Président

Corporation de
développement des
arts et de la culture

RÉSOLUTION 439 0399 : CONSIDÉRANT que la Corporation de développement des arts et de la culture de Ville de La Tuque a sollicité la commission scolaire pour être membre corporatif de son organisme;

Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la commission scolaire de l'Énergie soit membre corporatif de la Corporation de développement des arts et de la culture de Ville de La Tuque;

QUE monsieur le commissaire Mario Champagne soit désigné pour agir à titre de représentant de la Commission scolaire de l'Énergie à l'assemblée générale de cet organisme.

Adopté unanimement

Désignation de
représentants au
conseil
d'administration
de la bibliothèque
municipale de
Shawinigan-Sud

RÉSOLUTION 440 0399 : CONSIDÉRANT, en référence à la bibliothèque municipale de Shawinigan-Sud, que le conseil d'administration est composé de représentants de la Ville de Shawinigan-Sud et de la Commission scolaire de l'Énergie;

Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants ci-après décrits pour siéger au sein du conseil d'administration de la bibliothèque municipale de Shawinigan-Sud :

- monsieur le commissaire René Gélinas;
- le directeur des Services de l'enseignement ou le représentant désigné par celui-ci;
- la direction de l'école secondaire Val-Mauricie ou le représentant désigné par celui-ci;
- l'adjoint administratif de l'école secondaire Val-Mauricie ou le représentant désigné par celui-ci.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 441 0399 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 11 et 16 mars 1999, décrit sur le document 0399-03, en retirant toutefois la lettre numéro 24.

QUE, par ailleurs, la lettre numéro 18 relative au renouvellement de contrat de services de cafétérias soit considérée à l'article 8.4 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En étant après cela à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite monsieur Michel Bellemare à prendre la parole. Ce dernier remercie alors le président pour la remise d'une épinglette et souligne la beauté de cette dernière. Monsieur Bellemare s'enquiert ensuite du suivi apporté à sa demande présentée lors de la dernière séance concernant la location de locaux à l'école Immaculée-Conception. Monsieur Jean-Yves Laforest indique que ce dossier n'a pas encore été considéré par le conseil des commissaires et demeure à l'étude.

À ce moment-ci, monsieur Michel Lapierre, directeur des écoles Immaculée-Conception et St-Joseph de Shawinigan présente aux commissaires ses écoles. Il est alors notamment référé aux projets éducatifs, administratifs, pédagogiques, de vie scolaire et de vie communautaire (référence document 0399-04). Monsieur Lapierre complète sa présentation en faisant part de ses réflexions personnelles. Monsieur le président Jean-Yves Laforest adresse des remerciements à monsieur Lapierre pour sa présentation.

Consécutivement, monsieur Marc Brunelle, directeur des écoles Ste-Élisabeth et Sacré-Cœur à St-Alexis-des-Monts présente à son tour ses écoles. À cette occasion, deux élèves de l'école St-Élisabeth soit Audrey Lambert et Jessica Lacoursière, accompagnées par le responsable de l'école monsieur Dany Grenier, enseignant, décrivent aux commissaires leur école et expriment les besoins et changements souhaités. Monsieur Brunelle présente ensuite l'école Sacré-Cœur et échange avec les commissaires sur le vécu de l'école et ses objectifs à court terme. Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie les représentants des écoles pour leur présentation.

En étant aux sujets relatifs à la direction générale, les membres du conseil des commissaires nomment un substitut au conseil général de la FCSQ.

Nomination d'un substitut au conseil général de la FCSQ

RÉSOLUTION 442 0399 : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que monsieur le commissaire Yves Tousignant soit désigné pour agir à titre de substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Adopté unanimement

Une résolution de félicitations est ensuite adoptée.

Félicitations

RÉSOLUTION 443 0399 : CONSIDÉRANT que les élèves de 5^e et 6^e année de l'école Notre-Dame-de-Montauban, sous la direction de madame Guylaine Tessier, enseignante, ont récemment offert un spectacle à la population;

CONSIDÉRANT que ce spectacle, une comédie musicale intitulée « Laissez nous la chance de tout rebâtir » interprété avec brio par les élèves, en la présence notamment de la lieutenant-gouverneur du Québec, madame Lise Thibault, s'est avéré un franc succès et d'une qualité remarquable;

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adresse des félicitations aux élèves de 5^e et 6^e année de l'école Notre-Dame-de-Montauban ainsi qu'à madame Guylaine Tessier et à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du spectacle précité.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, des échanges ont ensuite lieu sur les recommandations du comité de travail concernant les demandes d'aide financière 1998-1999 (référence document 0399-04). Au terme de ces échanges, il est convenu de compléter l'étude de ce dossier ultérieurement.

Par la suite, les commissaires adoptent une résolution afin de soumettre un projet dans le cadre du prix d'excellence de la FCSQ.

Prix d'excellence
de la FCSQ

RÉSOLUTION 444 0399 : CONSIDÉRANT que des prix sont attribués annuellement lors de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) dans le cadre du Prix d'excellence de la FCSQ;

CONSIDÉRANT qu'un prix d'excellence est remis à une commission scolaire membre pour un projet présentant une qualité remarquable et une originalité exceptionnelle;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie présente sa candidature au Prix d'excellence de la FCSQ pour le projet « La Société de demain, j'y travaille Inc-École Christ-Roi ».

Adopté unanimement

À 21 h 30 , il est procédé à la suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 445 0399 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée une suspension de la présente séance du conseil des commissaires pour une période de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 21 h 30, il est procédé à la rouverture de la séance.

Rouverture de la
séance

RÉSOLUTION 446 0399 : La commissaire représentante du comité de parents madame Josiane Richard PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

Président

Les commissaires considèrent alors les sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Le directeur général adjoint monsieur Jean-Pierre Hogue présente, pour acceptation, un calendrier scolaire pour le programme « Aménagement de la forêt » à St-Alexis-des-Monts. Il est donné suite à cette recommandation.

Calendrier scolaire
« Aménagement
de la forêt » for-
mation profession-
nelle

RÉSOLUTION 447 0399 : CONSIDÉRANT, suite à l'entente entre le Service aux entreprises et le Centre local d'Emploi de Louiseville, que la Commission scolaire de l'Énergie dispense un (1) programme de formation professionnelle en aménagement de la forêt à St-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT que ce programme d'étude est donné au cours de l'année scolaire 1998-1999;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit accepté le calendrier scolaire particulier tel que décrit au document 0399-06, à savoir :

Programme visé : Projet AMENAG-503, St-Alexis-des-Monts
 Décembre 1998 à avril 1999

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Jean-Pierre Hogue informe les commissaires du résultat des audiences de l'audit externe du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) tenues les 8 et 9 mars dernier. Il est alors souligné que le Service aux entreprises s'est vu renouvelé l'enregistrement du Système Qualité ISO-9001. Le BNQ n'a exigé aucune demande de correction majeure et a de plus souligné 1) la maîtrise des procédés, 2) la bonne revue des contrats en fonction des besoins des clients, 3) la rapidité à mesurer la satisfaction de la clientèle et 4) l'évidence de la compétence du personnel de formation. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Félicitations

RÉSOLUTION 448 0399 : CONSIDÉRANT que le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a autorisé le renouvellement de l'enregistrement du Système Qualité ISO-9001 du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie;

Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que des félicitations soient adressées à toute l'équipe du Service aux entreprises pour l'excellence de leur travail.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Par suite des explications fournies par le directeur de ces services, monsieur Denis Émond, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

RÉSOLUTION 449 0399 : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, la représentante du comité de parents madame Louise Piché PROPOSE que soit accordé aux personnes dont les noms suivent un contrat d'enseignant à temps partiel :

École St-André, Shawinigan-Sud

Nancy Boissonneault
100% de tâche

Début : 99.01.28
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Ste-Marie, St-Boniface

Lisette Gélinas
60% de tâche
50%

Début : 99.01.12
Début : 99.01.25
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Ste-Élisabeth, St-Alexis

Nathalie Lacoursière
77,1430% de tâche

Début : 98.11.02
Fin : 99.01.07

Nathalie Lacoursière
96,4412 % de tâche

Début : 99.01.08
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Notre-Dame du Mont-Carmel

Stéphane Courchesne
80% de tâche

Début : 99.02.12
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École St-Joseph, Shawinigan

Pierrette Dufour-Beaulieu
100% de tâche
70% de tâche

Début : 99.01.27
Début : 99.02.02
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Président

École St-Jacques

Caroline Boisvert
100% de tâche

Début : 99.03.08
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Isabelle Bédard
7,6923% de tâche

Début : 99.03.08
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

École Ste-Marie, Grand-Mère

Anne-Marie Gauthier
100% de tâche

Début : 99.02.10
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

École Jacques-Buteux, La Tuque

Pascale Allard
100% de tâche

Début : 99.02.02
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Doris Renaud
100% de tâche

Début : 99.01.19
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire des Chutes

Mélanie Juneau
100% de tâche

Début : 99.02.15
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Yves St-Arneault
100% de tâche

Début : 99.03.08
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire du Rocher

Francis Crête
100% de tâche

Début : 99.01.13
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire Paul-le-Jeune

Annie Bédard
52% de tâche

Début : 98.12.09
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Mélanie Bellemare
48% de tâche

Début : 99.01.04
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Président

Éric Goulet
41,6667% de tâche

Début : 99.01.05
Fin : selon les modalités établies au contrat
d'engagement, Annexe IIIb)

Adopté unanimement

Engagement de
professionnelles
surnuméraires

RÉSOLUTION 450 0399 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que
soit accepté l'engagement de la personne dont le nom suit
comme professionnelle surnuméraire :

École Le Sablon d'Or, Lac-aux-Sables

Marie Côté-Tousignant
Orthopédaogogue
2 heures/semaine

Début : 99.01.11
Fin : selon les dispositions prévues au
contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 451 0399 : Madame la commissaire Carole Boisclair
PROPOSE que soit accepté l'engagement de la
personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École Notre-Dame, N.-D.-du-Mont-Carmel

Denise Lavallée
Orthopédaogogue
15 heures/semaine

Début : 99.03.08
Fin : selon les dispositions prévues au
contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 452 0399 : Madame la commissaire Johanne Brousseau
PROPOSE que soit accepté l'engagement de la
personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École Laflèche, Grand-Mère

Angèle Leclerc
Orthopédaogogue
10 heures/semaine

Début : 99.02.08
Fin : selon les dispositions prévues au
contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

Président

RÉSOLUTION 453 0399 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit accepté l'engagement de la personne dont le nom suit comme professionnelle surnuméraire :

École Ste-Marie, St-Boniface

Stéphanie M. Proulx
Orthopédagogue
14 heures/semaine

Début : 99.02.02
Fin : selon les dispositions prévues au contrat d'engagement, Annexe A.

Adopté unanimement

Contrats à la leçon

RÉSOLUTION 454 0399

CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à

temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit accordé aux personnes dont les noms suivent un contrat d'enseignante à la leçon :

École Primadel

Nicole Blanchette
5 périodes d'ens./cycle

Début : 99.02.01
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École Masson

Micheline Lafrance
3 périodes d'ens./cycle

Début : 99.02.01
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Nicole Blanchette
4 périodes d'ens./cycle

Début : 99.02.15
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École La Providence

Danielle Pittet
7 périodes d'ens./cycle

Début : 99.02.02
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

École secondaire Paul-le-Jeune

Annie Bédard
2 périodes d'ens./cycle

Début : 99.01.18
Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Président

Éric Goulet 2 périodes d'ens./cycle	Début : 99.01.18 Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)
Stéphanie Hudon 2 périodes d'ens./cycle	Début : 99.01.18 Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)
Stéphanie Hudon 7 périodes d'ens./cycle	Début : 99.01.05 Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)
Jonathan Gagnon 2 périodes d'ens./cycle	Début : 99.01.05 Fin : selon les modalités établies au contrat d'engagement, Annexe IIIb)

Adopté unanimement

Annulation congé sabbatique à traitement différé.

RÉSOLUTION 455 0399 : Monsieur le commissaire Michel Paillé PROPOSE que soit annulé le congé sabbatique à traitement différé de Michel Lefebvre, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Cessation des activités

RÉSOLUTION 456 0399 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit fixé une (1) période de cessation partielle des activités de la commission scolaire comme suit :

Du 17 juillet 1999 au 1^{er} août 1999.

Adopté unanimement

Règlement hors cour

RÉSOLUTION 457 0399 : Madame la commissaire Maryse V. Plante PROPOSE que soit accepté un règlement hors cour entre la Commission scolaire de l'Énergie, le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (CEQ) et madame Chantal Vincent;

QUE, par suite, le président et le directeur général soient autorisés à signer ce règlement hors cour pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, une modification est apportée à l'ordre du jour de la séance

Président

RÉSOLUTION 458 0399 : Madame la commissaire Johanne Brousseau PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié afin que l'article 7.5 « Dossier disciplinaire –huis clos » soit considéré immédiatement avant la clôture de la séance.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine quitte à ce moment-ci soit à 22 h 00.

En étant aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, les résolutions ci-après décrites sont adoptées par suite des explications fournies par monsieur Jean-Guy Trépanier.

Modification
contrat à transport
Berline Therrien

RÉSOLUTION 459 0399 : CONSIDÉRANT que l'entreprise de transport « Berline Therrien » présente une demande de changement conforme à l'article 8 du contrat de berline;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le changement de nom de l'entreprise;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le contrat n° 87 soit rédigé au nom de monsieur Fernand Therrien plutôt qu'à Berline Therrien.

Adopté unanimement

Modification de la
résolution
3750199 (transport
autobus Brousseau)

RÉSOLUTION 460 0399 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution n° 375 0199, que le kilométrage du véhicule 311 de l'entreprise de transport Autobus Brousseau inc., a fait l'objet d'une négociation pour déterminer le contrat de base pour les années 1998-2003;

CONSIDÉRANT que ce kilométrage a été établi à 137 km (réf. : lettre du 18 août 1998);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la résolution 375 0199 soit modifiée afin que le kilométrage de base soit 137 km plutôt que 117 km.

Adopté unanimement

Président

Soumission pour
gymnase, école
Primadel

RÉSOLUTION 461 0399 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions pour le projet concernant les travaux correctifs aux finis de plafonds, phase 1 : Gymnase, école Primadel de St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est recommandé (référence document 0399-07);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit retenue la soumission de l'entreprise « Les Isolations Grenier Inc » au montant de 56 937, 37\$ pour le projet de travaux correctifs aux finis de plafonds, phase 1 : Gymnase, école Primadel de St-Adelphe.

Adopté unanimement

Renouvellement
de contrat « Les
cuisines G.D. et
Fils inc»

RÉSOLUTION 462 0399 : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit autorisé le renouvellement du contrat avec l'entreprise « Les cuisines G.D. et Fils Inc. » pour les services de cafétéria à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, pour une période de 3 ans;

QU'il demeure entendu que ce renouvellement est aux mêmes conditions et même prix que le contrat actuel.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Michel Paillé quitte à ce moment-ci soit à 22 h 10.

Les sujets relatifs aux commissaires sont ensuite considérés. Initialement, monsieur Yves Tousignant demande des informations concernant le processus d'intégration du personnel suite à la fusion des commissions scolaires. Monsieur Denis Émond, directeur des Services des ressources humaines, fournit alors les renseignements requis.

Concernant l'article 11.2 « Transport scolaire », madame la commissaire Carole Boisclair mentionne qu'elle a obtenu les informations sur ce dossier.

Poursuivant, la commissaire représentante du comité de parents, madame Josiane Richard, demande à ce que soient identifiés les projets pédagogiques particuliers qui s'adressaient à l'ensemble des écoles des anciennes commissions scolaires, tel que le projet « Quiz Normandie ». Madame Richard s'enquiert également des mesures qui seront prises par la commission scolaire pour susciter la mise sur pied de projets pédagogiques applicables à l'ensemble des écoles. Il est alors convenu que ce dossier sera porté à l'attention du directeur général pour un suivi s'il y a lieu.

Président

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Yves Tousignant porte à l'attention des commissaires la réalisation de salles vidéo-conférence par les MRC. Monsieur Tousignant souhaite que le commission scolaire fasse les démarches afin de prendre connaissance des possibilités offertes pour un tel projet à la MRC du Centre-de-la-Mauricie. Il est alors convenu qu'il sera donné suite à cette demande afin d'obtenir des informations préliminaires.

En référence à l'article 11.5 « Transfert des élèves de l'école secondaire Val-Mauricie vers l'école secondaire des Chutes », monsieur le commissaire Steve Martin mentionne qu'il respectera l'orientation administrative prise dans ce dossier mais qu'il assurera un suivi de cette situation. Le directeur général adjoint, monsieur Jean-Pierre Hogue, souligne alors que les Services de l'enseignement vont procéder à l'analyse de demandes de transfert présentées tout en tenant compte des cas particuliers.

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 463 0399 : Madame la commissaire Johanne Brousseau PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par l'ajout des sujets suivants :

- 11.6 Jeux du Québec à Trois-Rivières.
- 11.7 Visite du CFM.
- 11.8 Emplois d'été pour étudiants.
- 11.9 Négociation des conventions collectives.
- 11.10 Demande du comité de parents.

Adopté unanimement

Poursuivant, madame la commissaire Carole Boisclair demande à ce que des félicitations soient transmises aux élèves de la commission scolaire qui ont participé au Jeux du Québec à Trois-Rivières. Il sera donné suite à cette demande.

Monsieur le commissaire Claude Béland exprime après cela sa satisfaction quant à l'organisation de la visite du Carrefour Formation Mauricie par les commissaires. Il est demandé d'adresser des remerciements aux personnes impliquées dans cette activité.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Yves Tousignant s'enquiert de l'orientation de la commission scolaire quant aux emplois d'été pour les étudiants. S'ensuit alors des échanges où il est fait part du vécu des commissions scolaires antérieures. Il est finalement convenu de référer aux écoles pour connaître l'état de la situation quant à la création de tels emplois. Monsieur Tousignant mentionne qu'il fera des démarches et soumettra à nouveau, pour fins d'étude, ce dossier, s'il y a lieu.

Président

La commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché, demande ensuite des renseignements concernant certaines demandes syndicales. Sur ce, monsieur Denis Émond explique que ces demandes s'inscrivent dans le cadre du processus actuel de négociation des conventions collectives. Ainsi, la partie patronale, représentée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, n'est pas nécessairement en accord avec ces demandes.

Madame la commissaire Marie-Josée Bergeron et monsieur le commissaire Mario Champagne quittent à ce moment-ci, soit à 22 h 50.

La commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché, porte ensuite à l'attention des commissaires une demande du comité de parents pour que la commission scolaire défraie les coûts de conciergerie afférents à une journée de formation organisée par la Fédération des comités de parents à l'école secondaire des Chutes. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que cette demande, relative à l'utilisation des locaux, doit être considérée par le conseil d'établissement de cette école.

À 23 h et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 464 0399 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors un dossier disciplinaire.

À 23 h 43, il est procédé à la rouverture de la séance.

Rouverture de la séance

RÉSOLUTION 465 0399 : Madame la commissaire Nicole B.Girard PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

En référence à l'étude du dossier disciplinaire, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Président

Suspension

RÉSOLUTION 466 0399 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit imposé deux (2) jours de suspension, sans traitement, à monsieur Denis Larose, concierge;

QUE cette suspension soit effective au moment déterminé par les Services des ressources humaines.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 467 0399 : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire